

RELEVE DES AVIS EMIS PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE
SEANCE DU 20 FEVRIER 2003

ORDRE DU JOUR	DECISION OU AVIS	DESTINATAIRE (pour suite à donner)
FORMATION PLENIERE : Point n°1 Avis du Conseil Scientifique sur les offres de formation de L.M.D.	Après avoir entendu les exposés des rapporteurs des offres de formation par domaine, le Conseil Scientifique décide de reporter son avis à la séance suivante, à l'exclusion des accréditations des Ecoles Doctorales	
Avis du Conseil Scientifique sur les demandes d'accréditations des écoles doctorales et de prorogation des D.E.A.	Les demandes d'accréditations des Ecoles Doctorales sont approuvées à l'unanimité (16 voix moins 2 abstentions). Les demandes de prorogation des D.E.A. pour l'année 2003-2004 sont approuvées à l'unanimité (16 voix).	DRRE
	La demande de création de l'Ecole Doctorale SEVAB (Ecole Doctorale Sciences ,écologiques, vétérinaires, agro-nomiques et bioingénieries) pour une ouverture en septembre 2003 est approuvée à l'unanimité (12 voix moins 4 abstentions)	DRRE

A Toulouse, le 27 janvier 2003

Le Président de l'Université

Professeur Jean-François SAUTEREAU